



## Les familles nombreuses dans le département de l'Yonne

**E**n 2015, le département comptait 8 317 familles de 3 enfants et plus âgés de moins de 25 ans. Les 3/4 se déclarent satisfaits de leur vie familiale mais 1/4 seulement estiment que les familles nombreuses bénéficient d'une bonne image aujourd'hui. Pourtant qu'ils aient 2, 3, 4 enfants ou plus, les parents rencontrent dans des proportions similaires le même type de difficulté : 5 sur 10 peinent à respecter leur budget et 4 sur 10 ont du mal à articuler vie familiale et vie professionnelle. Aussi, la moitié plébiscitent une revalorisation des allocations familiales.

### Le désir d'enfants :

En 2011, l'INSEE met en avant qu'au niveau national les parents de familles nombreuses ont plus souvent grandi dans ce type de foyer. Parmi les personnes interrogées, 57% de celles issues de familles de 3 enfants ou plus désirent reproduire ce modèle familial. Les conclusions de l'enquête « Désir d'enfant <sup>1</sup> » mettaient en avant en 2012 que dans la moitié des couples de Franche-Comté en âge de procréer, les conjoints ne partageaient pas le même rêve. L'avis du conjoint étant un élément majeur dans la limitation du nombre d'enfant, les caractéristiques socio-démographiques n'ont pas d'impact sur la réalisation de ce projet parental et limite ainsi la reproduction des schémas familiaux. Dans le département, les familles nombreuses actuelles n'ont pas spécifiquement à leur tête des parents issus de grandes fratries.

Lorsqu'on les interroge sur ce que représente pour eux le fait d'avoir plu-

sieurs enfants, les principaux éléments qu'ils mettent en avant correspondent à une philosophie de vie et une réalisation de soi

### Les raisons de cette construction familiale :

**Pour les parents de familles nombreuses, cette construction familiale est avant tout un moyen de développer la solidarité entre les enfants (57%) et de s'épanouir personnellement (50%).** Dans une moindre mesure, c'est une acceptation de contraintes qu'elles soient matérielles ou financières : 27% déclarent que s'est accepter d'avoir moins de temps à soi et 21% d'avoir des contraintes budgétaires. A la marge, cette composition familiale répond à un besoin de transmission : Pour 21% c'est transmettre un patrimoine et 17% garantir la descendance.

Avoir plusieurs enfants n'est pas considéré comme un gage sur l'avenir ou un moyen de pallier à une éventuelle dépendance. 6% des parents ont envisagé avoir cette configuration familiale pour être assuré d'un soutien l'âge venant. L'opinion n'est ni tributaire de caractéristiques sociales ou familiales ni du nombre d'enfant que compte les familles actuellement non plus : D'ailleurs les parents de 2 enfants partagent cette même vision. Au-delà de ces représentations les familles de trois enfants et plus tiennent à se différencier des autres : **70% estiment qu'elles doivent être définies comme nombreuses dès le troisième enfant.**

Note générale : toutes les figures comprises dans ce document prennent seulement en compte les données issues des réponses des familles de 3 enfants et plus.

## Les principales difficultés rencontrées par les familles dans leur quotidien.

76% se déclarent satisfaits de leur vie familiale. **Pour autant, les difficultés quotidiennes sont multiples. L'enquête en ciblait 17 mais cherchait à repérer les plus prégnantes. Les réponses obtenues montrent une gradation et regroupent ces difficultés en cinq catégories. La première concerne les finances.** 51% déclarent qu'il est difficile de tenir et respecter leur budget. Cette problématique ne leur est pas propre. 68% des familles de 2 enfants doivent également y faire face. Le second type est lié à la gestion du temps que ce soit pour concilier vie familiale et vie professionnelle (37%) ou pour passer du temps avec ses enfants (29%). La troisième se rapporte aux apprentissages que ce soit en termes de sociabilisation avec la gestion des conflits dans la fratrie (28%), ou les accompagnements à la scolarité (28%) et activités extrascolaires (27%). La quatrième concerne la vie culturelle et les loisirs des membres de la famille : 22% ont dû mal notamment à organiser des vacances. Enfin l'organisation matérielle et de la vie quotidienne constitue une dernière typologie qui peut s'exprimer de manière variable. Par exemple, 12% font face à un manque de place dans leur logement. L'enquête cherchait à savoir si des difficultés apparaissent avec l'arrivée d'un enfant en particulier. Les résultats obtenus indiquent qu'il est difficile pour les parents de les associer au rang des enfants.

### Aide de la famille et des proches :

Pour gérer leur quotidien, 49% des parents ont le sentiment demander davantage d'implication à leur aîné dans l'organisation familiale. Les caractéristiques sociales n'ont pas d'incidence particulière. Leur rôle est surtout lié la manière dont les parents articulent vie familiale et vie professionnelle. Par exemple, 72% des ceux qui expriment des difficultés à remplir leur responsabilité familiales après le travail sollicitent davantage leur enfant. La situation budgétaire dessine également le rôle de l'aîné. Les parents estiment se reposer plus sou-

vent sur lui si le budget familial est en déséquilibre constant (58%).

Pour répondre aux besoins quotidiens, 36% des familles nombreuses reçoivent régulièrement de l'aide de leurs proches. Dans 7 cas sur 10, ils accueillent les enfants pour les vacances et dans 6 cas sur 10, ils s'occupent d'eux pour leurs activités ou devoirs. L'entretien de la maison, la gestion des tâches ménagères font rarement l'objet de ce soutien. Les parents concernés par ces solidarités sont plutôt en couple, n'ont que 3 enfants et ont peu de postes budgétaires contraints.

**Les aides financières familiales sont plus rares.** 35% en ont déjà bénéficié. Elles ont souvent un caractère ponctuel. Dans 6 cas sur 10 elles répondent à une difficulté passagère. Elles peuvent aussi faciliter la vie quotidienne par un coup de pouce l'achat d'une voiture ou au remplissage d'un caddy.

Malgré des aides qui diffèrent selon les familles, ce sont celles qui reçoivent une aide matérielle qui bénéficient le plus souvent d'un soutien pécunier. Les aidants multiplient leurs apports.

### 3 Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez dans votre quotidien ? (en%)

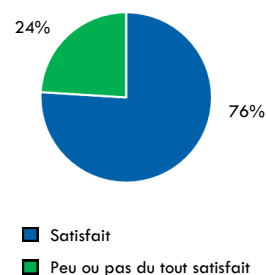
|   |    |
|---|----|
| Respecter et tenir le budget familial                         | 51 |
| Concilier votre vie familiale et votre vie professionnelle    | 37 |
| Passer du temps avec vos enfants                              | 29 |
| Régler les conflits et les disputes entre vos enfants         | 28 |
| Suivre la scolarité et les devoirs ou leçons de vos enfants   | 28 |
| Accompagner vos enfants dans leurs activités                  | 27 |
| Soutenir chacun de vos enfants quand il en a besoin           | 22 |
| Organiser les vacances en famille                             | 22 |
| Préserver votre vie sociale et culturelle                     | 21 |
| Organiser la garde de vos enfants                             | 18 |
| Répartir les tâches à la maison entre vous et votre conjoint  | 16 |
| S'entendre avec votre conjoint sur l'éducation de vos enfants | 12 |
| Gérer le manque de place à la maison                          | 12 |
| Obtenir l'aide de votre famille pour s'occuper de vos enfants | 11 |
| Etre reçu dans votre famille ou chez des amis                 | 10 |
| Gérer les transports en famille                               | 8  |
| Gérer les conflits au sein du couple                          | 6  |

Note de lecture : 5 réponses étaient possibles

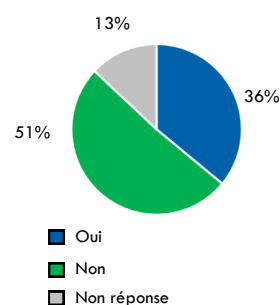
### 1 Pour vous avoir plusieurs enfants, c'est avant tout : (en%)

|   |    |
|---|----|
| Développer une solidarité entre mes enfants   | 57 |
| M'épanouir personnellement  | 50 |
| Accepter d'avoir moins de temps pour moi  | 27 |
| Accepter d'avoir plus de difficultés à concilier ma vie familiale / vie professionnelle | 27 |
| Transmettre mon patrimoine à mes enfants  | 21 |
| Accepter d'avoir des contraintes financières  | 21 |
| Avoir des enfants qui portent mon nom / garantir ma descendance                         | 17 |
| Etre en accord avec ma conception éthique ou religieuse                                 | 12 |
| Permettre à mes enfants de ne pas s'ennuyer   | 11 |
| Faire en sorte que mon premier enfant ne soit pas seul                                  | 9  |
| Accepter d'avoir plus de contraintes matérielles  | 6  |
| Avoir du soutien quand je serai plus âgée   | 6  |

### 2 De manière générale, êtes-vous satisfait de votre vie de famille ? (en %)



### 4 Votre famille vous rend-elle régulièrement des services pour vous soutenir dans votre quotidien ? (en %)



### 5 Type(s) de service(s) rendu(s) : (en%)

|   |    |
|---|----|
| La prise en charge des enfants (garde, devoirs, loisirs et activités) | 74 |
| L'accueil des enfants pendant les vacances                            | 62 |
| Autre   | 14 |
| L'entretien du linge  | 10 |
| L'entretien du logement   | 10 |
| La préparation des repas  | 5  |
| La gestion des courses pour le foyer                                  | 4  |

Note de lecture : ces chiffres concernent 36% des familles

<sup>2</sup> CSP + : catégorie socio-professionnelle comprenant les agriculteurs, les artisans, les cadres supérieurs et chef d'entreprise

<sup>3</sup> CSP - : catégorie socio-professionnelle comprenant les employés et ouvriers

## Vie familiale et vie professionnelle

Construire une famille nombreuse impacte aussi la vie professionnelle des parents. 70% des ménages ont dû ajuster leur temps de travail : **18% ont fait le choix d'accroître ce temps pour augmenter leurs revenus et subvenir aux besoins de leurs enfants, 52% l'ont réduit pour s'occuper d'eux.**

Organiser de front vie familiale et professionnelle ne semble pas aisé. **37% des actifs déclarent avoir des difficultés à remplir leurs responsabilités familiales après leur travail.** Ils le traduisent par un manque de temps auprès de leurs enfants, un difficile soutien de chacun d'eux quand ils en ont besoin, ou un moindre investissement dans leur scolarité. Mais **32% déclarent aussi avoir des problèmes à se concentrer à leur tâche professionnelle.**

### Les difficultés budgétaires

**61% des familles nombreuses déclarent avoir du mal à boucler leurs fins de mois.** Pour 7 d'entre elles sur 10, cette réalité est régulière. Les familles de 3 enfants ne se distinguent pas des familles de 2 enfants. Elles aussi sont concernées dans les mêmes proportions.

Ces difficultés n'épargnent aucune catégorie socio-professionnelle, mais les familles d'employés, d'ouvriers, ou d'inactifs sont davantage concernés. 50% des CSP +<sup>3</sup> et 78% des CSP -<sup>2</sup> peinent à clore leur budget mensuel.

De fait, les marges de manœuvre restent peu nombreuses. Sur 14 postes de dépenses, 29% de familles nombreuses seulement déclarent pouvoir encore faire des choix sur 12 d'entre eux. Les budgets pour lesquelles les écarts ne sont plus possibles concernent surtout les vacances, les loisirs et l'habillement, soient des dépenses non-contraintes. L'alimentation, poste de première nécessité est le 4<sup>ème</sup> poste pour lequel il n'est plus possible de dépenser davantage (29%). A contrario, les dépenses de logement, de santé, d'énergie ne sont pas spécifiquement identifiées comme des postes pour lesquels il n'y a plus de marge possible du fait de leur pré-engagement et leur récurrence. L'enquête ne permettait pas de cibler les postes qui font l'objet de restriction, mais **la moitié des parents qui décla-**

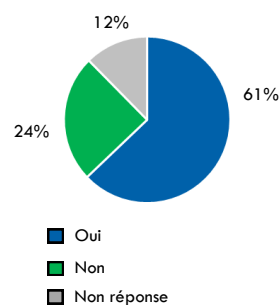
**rent ne pas être satisfaits de leur vie familiale n'ont plus de marge de manœuvre sur de nombreux postes budgétaires.**

### Les aides financières pertinentes aux yeux des familles

L'enquête cherchait à connaître la manière dont les personnes aimeraient se faire aider en cas de difficultés budgétaires. **Elles ciblaient plusieurs types d'accompagnement : 43% souhaiteraient des aides financières directes, 32% des tarifs préférentiels de biens de consommation courante, 29% des tarifs préférentiels pour l'accès à des services.** Le type d'aide privilégié dépend pour beaucoup des capacités budgétaires de chacun : Les ménages qui n'ont pas de difficulté récurrentes à boucler leurs fins de mois portent plus d'intérêt aux aides facilitant l'accès à des services pour se libérer du temps. Ils sont aussi plus intéressés par des aides alternatives comme l'organisation de lieux de troc et d'entraide entre parents. Les ménages dont les budgets mensuels sont plus rarement équilibrés ont un plus fort attrait pour les aides directes et celles qui limitent le coût des biens de consommation courante.

Les types d'aide privilégiés ne sont pas tributaire de la composition familiale. Nombreuses ou composées de 2 enfants, elles plébiscitent ces aides dans les mêmes proportions.

#### 6 Avez-vous régulièrement des difficultés à boucler vos fins de mois ? (en %)



#### 7 Pour quel(s) poste(s) de dépenses, estimez-vous ne plus avoir de marge de manœuvre financière (en%)

|   |    |
|---|----|
| Les vacances                                      | 50 |
| Les loisirs et activités                          | 45 |
| L'habillement                                     | 35 |
| L'alimentation                                    | 29 |
| Les frais liés aux études supérieures des enfants | 23 |
| L'équipement mobilier / l'ameublement             | 23 |
| La restauration scolaire des enfants              | 18 |
| L'énergie   | 17 |
| Le logement                                       | 16 |
| L'aide-ménagère                                   | 12 |
| Le transport                                      | 12 |
| Les soins de santé                                | 12 |
| La garde des enfants                              | 10 |
| La mutuelle de santé                              | 11 |
| Aucun   | 7  |

Note de lecture : Plusieurs réponses possibles

#### 8 Si vous aviez besoin d'une aide spécifique, qu'est-ce qui vous aiderait le mieux (en%)

|   |    |
|---|----|
| Des aides financières directes  | 43 |
| Des tarifs préférentiels pour l'accès à des services (loisirs, garde d'enfant...) | 32 |
| Des tarifs préférentiels pour des biens de consommation courante                  | 29 |
| Des bons d'achats pour les biens de consommation courante                         | 25 |
| Des chèques services  | 21 |
| Des bons de réduction pour les biens de consommation courante                     | 15 |
| L'organisation d'entraide entre parents   | 10 |
| Une épicerie ou magasin solidaire   | 9  |
| Des lieux d'échanges ou de troc   | 8  |
| Autre   | 6  |
| Aucun   | 4  |
| Un accompagnement social  | 2  |

Note de lecture : 3 réponses possibles

## Les aides publiques aux familles

85% des familles nombreuses connaissent les allocations familiales, 76% les allocations logement. Celles qui permettent la conciliation des temps sont aussi repérées par le plus grand nombre (69% aide au congé parental, 58% aide aux modes de gardes). Le niveau de connaissance de ces prestations varie essentiellement selon le statut d'occupation et le type d'habitat des ménages : les propriétaires, les résidents d'habitat individuel sont mieux informés des aides possibles que les locataires et résident d'immeubles.

Aussi, 84% des familles nombreuses déclarent percevoir des allocations familiales, 59% le complément familial, 47% le complément pour congé parental et 50% une allocation logement.

Enfin, 56% identifient la carte SNCF famille nombreuse.

### Avis sur les aides publiques à revaloriser :

Sur la totalité des aides, 48% des ménages estiment que les allocations familiales seraient l'un des deux dispositifs à revaloriser en priorité. 30% pensent la même chose des aides au logement. Les familles portent un intérêt particulier aux aides qui tiennent compte de la charge familiale et qui ne se limitent pas à des critères d'éligibilité.

Conjugué à l'intérêt pour les aides directes en cas de difficulté, les familles se prononcent pour une revalorisation de leur pouvoir d'achat et une conservation de leur liberté de choix dans leurs dépenses. D'ailleurs ceux qui ont régulièrement des difficultés à boucler leurs fins de mois privilégieraient une revalorisation des allocations familiales (40%) et du logement (59%).

Le niveau de prise en compte de la charge familiale par contre est partagée dans l'opinion. La moitié estiment que les prestations destinées aux familles devraient être versée de manière identique selon le nombre d'enfants et l'autre moitié en fonction de l'arrivée du troisième.

Préférant des politiques publiques qui s'adressent au plus grand nombre, les

dernières mesures mises en place manquent de visibilité. 68% n'ont pas le sentiment d'être mieux ou moins bien soutenus. Aussi, 27% seulement estiment que les familles nombreuses bénéficient aujourd'hui d'une bonne image.

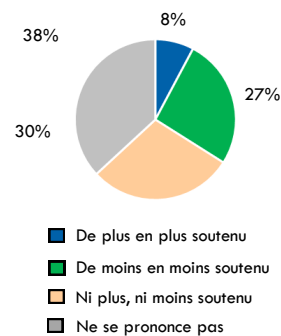
### 9 Connaissez-vous les dispositifs d'aides publiques à destination des familles ? (en%)

|  |    |
|--|----|
| Les allocations familiales   | 85 |
| L'allocation logement – APL, ALF ou ALS  | 76 |
| Le complément familial   | 71 |
| Le complément libre choix d'activité / congé parental  | 69 |
| Le congé maternité allongé au 3ème enfant  | 59 |
| Le complément libre choix du mode de garde   | 58 |
| Le droit à une part de quotient familial supplémentaire au 3ème enfant dans le calcul de l'impôt sur le revenu | 58 |
| La carte SNCF familles nombreuses  | 56 |
| Les aides aux loisirs  | 45 |
| L'allocation de soutien familial – ASF   | 43 |
| Les aides aux vacances   | 43 |
| L'allocation d'aide à domicile liée à la grossesse, naissance, familles nombreuses, familles recomposées...    | 30 |
| La majoration de retraite pour les salariés ayant eu au moins 3 enfants (majoration de pension)                | 22 |
| L'abattement pour charge de famille concernant la taxe d'habitation  | 21 |

### 10 Quels sont les deux dispositifs qui devraient être augmentés en priorité ? (en%)

|  |    |
|--|----|
| Les allocations familiales   | 48 |
| L'allocation logement – APL, ALF ou ALS  | 30 |
| Le complément libre choix d'activité / congé parental  | 12 |
| Le complément familial   | 13 |
| Les aides aux vacances   | 7  |
| Le complément libre choix du mode de garde   | 7  |
| Le droit à une part de quotient familial supplémentaire au 3ème enfant dans le calcul de l'impôt sur le revenu | 6  |
| Les aides aux loisirs  | 5  |
| Le congé maternité allongé au 3ème enfant  | 5  |
| La carte SNCF familles nombreuses  | 5  |
| L'allocation de soutien familial – ASF   | 4  |
| La majoration de retraite pour les salariés ayant eu au moins 3 enfants (majoration de pension)                | 3  |
| L'abattement pour charge de famille concernant la taxe d'habitation  | 3  |
| L'allocation d'aide à domicile liée à la grossesse, naissance, familles nombreuses, familles recomposées...    | 3  |

### 11 Concernant les dernières mesures de politiques familiales, vous sentez-vous : (en %)



## Observatoire de la famille

Service d'études des Unions Départementales et Régionale des Associations Familiales de Bourgogne-Franche-Comté (UDAF/URAF) dont la mission générale est de développer des outils de connaissances et d'informations sur la vie de l'ensemble des familles de la région.

Objectif : mieux connaître les familles pour mieux les représenter auprès des pouvoirs publics.

### Source

Les résultats de cette étude sont issus de l'enquête « Familles nombreuses » menée en Bourgogne-Franche-Comté par l'Observatoire de la famille en juin 2017 en partenariat avec la Caisse Nationale des Allocations Familiales et l'Union Nationale des Associations Familiales.

L'enquête ayant comme ambition de faire ressortir les spécificités des familles nombreuses au regard des familles de deux enfants, l'échantillon repose sur un tirage aléatoire stratifié comprenant 1/3 de familles de 2 enfants inscrits dans les fichiers allocataires CAF et 2/3 de familles de 3 enfants et plus. 3000 familles ont reçu par mail le questionnaire dans l'Yonne et 30 000 au niveau régional. 3300 ont participé à cette initiative dont 310 dans l'Yonne : 217 familles de 3 enfants et plus ; 93 familles de 2 enfants.